

### CÉAS de la Mayenne Centre d'étude et d'action sociale

6 rue de la Providence 53000 Laval Tél. 02 43 66 94 34 Fax : 02 43 02 98 70 Mél. ceas53@wanadoo.fr Site Internet : www.ceas53.org

# Bulletin hebdomadaire à destination des adhérents

## CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire diffusé par messagerie électronique aux seuls adhérents du CÉAS.

Contributeurs pour ce numéro : Claude Guioullier, Nathalie Houdayer, Antoine Milcent.

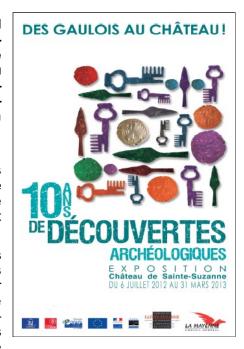
# Histoire et patrimoine

# Sainte-Suzanne : une exposition temporaire pour compléter la compréhension du site

Au château de Sainte-Suzanne, le second étage du Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP) accueille une exposition temporaire : « Des Gaulois au château, dix ans de découvertes archéologiques ». Cette exposition illustre les recherches archéologiques réalisées à l'occasion des travaux de restauration du château.

Comme le nom de l'exposition le laisse supposer, ces découvertes ont mis au jour des éléments bien plus anciens que le château lui-même. Elle est donc une bonne occasion d'en apprendre plus sur les différentes périodes de peuplement de Sainte-Suzanne.

La cité est bien connue pour être médiévale, mais des Gaulois, s'ils n'y ont pas laissé de traces évidentes de construction, s'étaient installés sur ses hauteurs plus d'un millénaire auparavant. De simples trous de poteaux ont mis les archéologues sur la voie. Par la suite, les découvertes sont allées de poteries décorées à des pièces de



N° 466

monnaie, des meules de farine à ces pierres vitrifiées par combustion qui ont longtemps intrigué les spécialistes. Les différents objets sont datés de 120 à 50 avant Jésus-Christ. La partie de l'exposition consacrée à la présence gauloise donne des raisons de changer leur regard à toux ceux restés sur l'image de valeureux barbares créée par César dans *La Guerre des Gaules*, ce que les historiens n'ont remis en cause que dans la seconde partie du XX<sup>e</sup> siècle.

Au temps de la *Pax romana*, interdiction de combattre, les hauteurs de Sainte-Suzanne présentent moins d'intérêt sur le plan stratégique. L'exposition choisit par la suite de présenter la période médiévale du site en deux temps : la naissance d'un site castral du X<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle, puis la seigneurie de Sainte-Suzanne du XIII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle. On peut notamment y comprendre la structure du donjon, qui comprenait, outre un étage

d'habitation et un autre de réception, une petite salle au trésor cachée dans un mur.

L'exposition, qui reste une exposition temporaire, montre l'évolution au fil des siècles de ce haut lieu d'histoire qu'est le site de Sainte-Suzanne. En ce sens, elle est un complément pour tous ceux qui visiteront le site de Sainte-Suzanne jusqu'au 31 mars 2013, date de clôture de l'exposition temporaire. Nous conseillons de privilégier les visites guidées qui sont forcément plus attractives.



Meule à farine gauloise

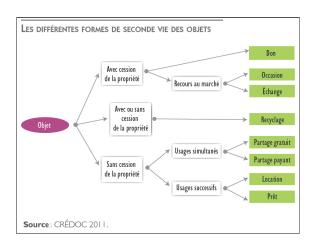
# Seconde vie des objets et multiplicité des usages

La notion de « seconde vie » d'un objet, nous explique le Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Crédoc), s'oppose à l'idée de l'acquisition d'un produit neuf par un propriétaire unique, qui l'utiliserait tout au long de son cycle de vie, jusqu'à son abandon sans réutilisation possible : en réalité, annonce le Crédoc, les objets connaissent aujourd'hui une carrière plus mouvementée, pleine de rebondissements.

S'appuyant sur une enquête que le Crédoc a réalisée en juin 2011 auprès d'un échantillon de 1 000 individus âgés de 18 ans ou plus, représentatif de la population française, Isabelle Van de Walle, Pascale Hébel et Nicolas Siounandan consacrent le n° 254 de *Consommation et modes de vie* aux secondes vies des objets, que les auteurs qualifient de *« phénomène durable »* <sup>(1)</sup>.

« Une fois produit, observent les trois auteurs, un objet peut être, simultanément ou tour à tour, utilisé par plusieurs usagers parce que partagé, prêté, loué. Il peut être successivement possédé par différentes personnes, car donné, vendu d'occasion, échangé contre un service ou un autre objet »...

Pour le Crédoc, notre relation aux objets a fondamentalement changé. Après la Seconde Guerre mondiale jusqu'à la fin des Trente glorieuses, les objets de notre quotidien pouvaient encore « pour la plupart être réparés, rafistolés, reprisés, raccommodés »... Aujourd'hui, les fabricants programment l'obsolescence des objets pour accélérer leur renouvellement... Cependant, si les objets ne peuvent pas tou-



jours être maintenus en vie très longtemps, on constate que dans de nombreux cas, leurs secondes vies se réorganisent.

Le phénomène, selon le Crédoc, est « d'ampleur non négligeable ». Internet contribue à le développer. Par contre, il est difficile de quantifier ce phénomène car « les pratiques d'acquisition et de délaissement s'avèrent très différenciées selon les produits ».

Pour le Crédoc, les jeunes, les urbains, les « écolos », mais aussi les ménages aux ressources financières limitées semblent plus adeptes des secondes vies des objets, mais là également, les constats diffèrent largement en fonction des produits.

# À vos agendas

# Journée annuelle de la vie associative à Laval

Le samedi 8 septembre 2012, à Laval, quartier Ferrié, le service Partenariat associatif de la ville de Laval organise la Journée annuelle de la vie associative (JAVA). Au programme : ateliers, conférences-débat et spectacle.

10 h - 12 h .....atelier « Dispositifs d'accompagnement de la vie associative ».

10 h – 11 h .....atelier « Calendrier des formations CPCA en Mayenne 2012-2013 ».

11 h - 12 h ...... atelier « Pratiques associatives et développement durable ».

14 h - 16 h 30 ...... conférence sur « L'utilité sociale de l'association ».

**19 h – 20 h 30** ...... spectacle « Gruppetto ».

Renseignements et inscriptions : service Partenariat associatif, www.associations.laval.fr



« Les droits de l'homme ne sont pas respectés lorsque des forces de l'ordre investissent des campements dans lesquels résident des familles et des enfants et les forcent à quitter inlassablement les lieux où ils s'installent, sans proposition de logement ou d'hébergement, empêchant toute stabilisation et par conséquent la scolarisation des enfants, l'accès au travail... La dignité des personnes est bafouée lorsque des familles sont forcées de quitter des terrains insalubres, sans eau ni sanitaires, pour en rejoindre d'autres, dans le même état d'insalubrité, ce qui est la réalité des évacuations ».

Christophe Deltombe, président d'Emmaüs France, et Christophe Auger, délégué général d'Emmaüs-Coup de main, « La politique d'expulsion des Roms est une honte pour un pouvoir de gauche. C'est la dignité des personnes qu'on bafoue », *Le Monde* du 15 août 2012. Les auteurs formulent diverses propositions qu'ils jugent plus respectueuses des droits de l'homme.